ASSOCIATION PARENTALE NAUTIQUE ET D'EVEIL DE L'ENFANT (A.P.N.É.E.)

Adresse postale:

Dossier complet:

□ NON

Pièce(s) manquante(s) :.....

Entrée & Parking:

APNEE - Espace Jacques Prévert 1 bis, rue Monseigneur Campo - 64000 PAU APNEE - Espace Jacques Prévert Rue des Galaxies – 64000 PAU

Tél.: 05.59.83.95.98 E-mail: contact@apneepau.fr Site Internet: www.apneepau.fr Cadre réservé au Secrétariat

Licence:

Jour:

Dossier en attente 10 jours à compter du :.....

Créneau:

		SE	ECTION BEE	3ES-NAGE	:URS		
			Saison 20	025 / 2020	6		
ΕN	IFANT(S) À IN	NSCRIRE : (de n	noins de 6 ans e	n septembre 2	2025 et pratiquant	<u>t</u> l'activité)	
No	OM:	PRENOM	м :	NE(E)) LE :) LE :) LE :	SEXE:	
PA	<u>RENTS</u> :	Nom	Prénom	Date de Naissance	Profession	Employe	eur
	PARENT 1						
	PARENT 2						
<u>Ad</u>	resse des par						
	de Postal :		Ville :.				
Adı	resse mail valid	de :		(@ ations de l'association, <u>m</u>		
	•	•		ou sur Facebook	e moi-même ou de k/Instagram et/ou su	ır le site Interr	net :
./ <mark>I</mark>	lo quie intéroccé	(a) par la bánávola	t au sain da l'assa	`	OUREZ VOTRE RÉPON uhaite avoir plus de	, 00	non
ں ۲	e suis iliteresse	(e) par le bellevolai	. du seill de l'asso		OUREZ VOTRE RÉPON		non
			Cadre réservé	au Secrétariat :			
	Date de dépôt :		D	ate cachet de La F	Poste:		

JOUR DE PRÉSENCE SOUHAITÉ

(à hauteur d'1 séance par semaine et d'1 seul choix)

LA RENTRÉE SE FERA À LA PISCINE PÉGUILHAN À PAU À PARTIR DU 23 SEPTEMBRE 2025

Entourez la tranche d'âge de votre enfant et inscrivez son prénom dans la colonne prévue à cet effet (tenir compte de l'âge de l'enfant <u>au moment de l'inscription</u>). L'enfant restera dans le groupe inscrit ci-dessous, jusqu'à la fin de la saison. Chaque groupe est limité en place.

JOUR	HORAIRE	TRANCHE D'ÂGE	PRÉNOM DE VOTRE ENFANT
MARDI	9H00 / 9H30	4 – 8 mois	
	9H30 / 10H00	9 – 16 mois	
	10H00 / 10H30	17 – 24 mois	
MERCREDI	13H30 / 14H30	2 – 4 ans	
	14H30 / 15H30	4 – 6 ans	
SAMEDI	9H00 / 9H30	4 – 8 mois	
	9H30 / 10H00	9 – 16 mois	
	10H00 / 10H30	17 – 24 mois	
	10H30 / 11H15	2 – 3 ans	COMPLET
	11H15 / 12H00	3 – 4 ans	
	12h00 / 13h00	4 – 6 ans	
DIMANCHE	9H00 / 9H30	4 – 10 mois	
	9H30 / 10H00	11 – 20 mois	
	10H00 / 10H30	21 – 36 mois	
	10H30 / 11H15	3 – 4 ans	
	11H15 / 12H00	4 – 6 ans	

A - ADHÉSION FAMILIALE ANNUELLE À L'ASSOCIATION APNÉE: 6,00 EUR

B - COTISATION FAMILIALE ANNUELLE:

Cotisation familiale selon la tranche « Impôts sur les revenus soumis au barème ¹⁴ » (ligne 14) *, montant <u>avant</u> la décote	Reportez ci- dessous le montant de votre ligne 14	Cotisations 2025/2026	Votre cotisation 2025/2026
0 - 450 EUR	EUR	52 EUR	
451 - 700 EUR	EUR	64 EUR	
701 - 950 EUR	EUR	76 EUR	
951 - 1 200 EUR	EUR	98 EUR	
1 201 - 1 450 EUR	EUR	122 EUR	
1 451 - 1 700 EUR	EUR	145 EUR	
1 701 - 2 600 EUR	EUR	167 EUR	
+ de 2 600 EUR	EUR	180 EUR	
Supplément 2ème enfant et plus (inscrit sur un g			
Supplément 2ème enfant et plus (accompagne ou inscrit sur le même groupe)			
Supplément domiciliation « Hors Pau » :			
TOTAL	EUR		

^{*}Fournir la photocopie ou présentation de l'avis d'imposition <u>2025 sur les revenus 2024</u>, dans le cas où la cotisation est inférieure à 180 €. Pour les couples non mariés, faire le total des lignes 14 des deux avis d'imposition et fournir ou présentation des 2 avis. Pour les couples qui se sont mariés dans l'année, faire le total des lignes 14 des trois avis d'imposition et fournir ou présentation des 3 avis.

C – LICENCE et ASSURANCE F.S.G.T. (<u>obligatoire</u>; *voir note d'informations*) :

NOM ET PRENOM DES PERSONNES A LICENCIER (y compris l'enfant ou les enfants à inscrire)	SEXE	DATE DE NAISSANCE (obligatoire pour établir les licences)	LICENCE FAMILIALE PETITE ENFANCE + ASSURANCES	TOTAL (C)
2 personnes (enfant + 1 parent) :	-	-	49,00 EUR	EUR
3 personnes :	- - -	- - -	62,50 EUR	EUR
4 personnes :	- - -	- - -	75,00 EUR	EUR
5 personnes :	- - - -	- - - -	84,00 EUR	EUR
6 personnes et plus :	- - - -	- - - - -	96,00 EUR	EUR

TOTAL GÉNÉRAL À PAYER *: A + B + C =EUR

Le coût de l'activité peut être réglé en plusieurs fois ; jusqu'à 3 chèques (le 1^{er} sera encaissé entre le 1 & 6 novembre, le second entre le 1 & 6 décembre & le dernier entre le 1 & 6 février 2026).

PARTIE MÉDICALE

Les derniers décrets ministériels suppriment l'obligation du certificat médical d'aptitude pour les mineurs & pour les majeurs ; mais attention, ces modifications sont soumises à conditions.

POUR LES MINEURS

Pour tout enfant à inscrire ou accompagnant de moins de 18 ans ; après avoir répondu au questionnaire de santé en annexe (document confidentiel, merci de ne pas nous le joindre), soit :

- 1) <u>Toutes vos réponses sont négatives</u> : merci de fournir l'attestation sur l'honneur complétée, qui est jointe à ce dossier, pour chacun des enfants inscrits ou accompagnants.
- 2) <u>Au moins 1 de vos réponses est positive</u> : il est conseillé de consulter votre médecin ; merci de fournir 1 certificat médical d'aptitude signé et tamponné par le médecin qui suit les enfants, formulaire joint à ce dossier.

POUR LES ADULTES

Procédure identique à celle des mineurs; après avoir répondu au questionnaire de santé en annexe (document confidentiel, merci de ne pas nous le joindre), soit :

- 1) <u>Toutes vos réponses sont négatives</u> : merci de fournir l'attestation sur l'honneur complétée, qui est jointe à ce dossier, pour chacun des adultes accompagnants.
- 2) <u>Au moins 1 de vos réponses est positive</u> : il est conseillé de consulter votre médecin ; merci de fournir 1 certificat médical d'aptitude signé et tamponné par votre médecin, formulaire joint à ce dossier.

Lors de mon adhésion à l'association, je reconnais avoir pris connaissance et accepte les clauses du règlement intérieur de l'association, la lettre aux adhérents, la note d'informations et la notice assurance remise par l'association (documents disponibles en ligne sur le site Internet de l'association).

	Fait à	e	.Signature	(précédée de la mention	« Lu et Approuvé »
--	--------	---	------------	-------------------------	--------------------